



—
LES OUTILS DU PEP'S

—
Financements
complémentaires 2022

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	3
LES 3 DOMAINES D'INTERVENTION DU PROGRAMME PEP'S	3
LES FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES 2022 - EN BREF	4
VOTRE CONTACT PEP'S	4
LES FINANCEMENTS	5
ETABLISSEMENTS CONCERNÉS, QUELS FINANCEMENTS ?	5
MONTANTS, CONDITIONS ET MODALITES	6
FORMULAIRE DE DEMANDE DE FINANCEMENT PEP'S	9

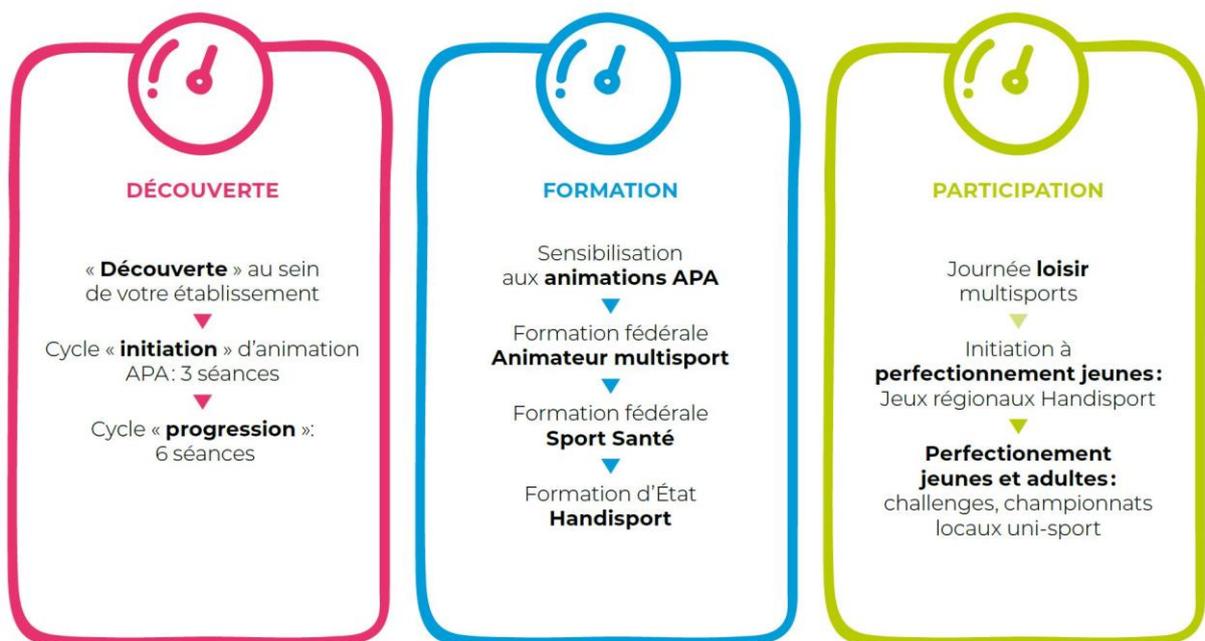
AVANT PROPOS

Le PEP'S est le programme fédéral de développement des activités physiques adaptées au sein des établissements spécialisés accueillant des jeunes ou adultes présentant un handicap moteur.

La FFH accompagne les comités Handisport qui souhaitent entrer dans cette démarche de développement par la mise à disposition d'outils pour répondre aux objectifs suivants :

- ➔ S'insérer davantage dans les structures spécialisées par un discours d'éducation physique et sportive Handisport ;
- ➔ Former les éducateurs de ces structures ;
- ➔ Favoriser la création et le maintien de créneaux de pratique hebdomadaires dans un maximum de structures ;
- ➔ Favoriser la participation aux évènements fédéraux de loisirs, voire de compétition.

LES 3 DOMAINES D'INTERVENTION DU PROGRAMME PEP'S



LES FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES 2022 - EN BREF

Chaque année, les clubs et comités porteurs de programme PEP'S peuvent prétendre à un accompagnement financier fédéral pour leur action et de leur accompagnement d'établissements vers la pratique sportive grâce au Dispositif de Valorisation Territoriale (DVT) (<http://www.handisport.org/le-dispositif-de-valorisation-territoriale-dvt/>).

En parallèle du DVT, des financements fléchés complémentaires sont possibles en 2022 dans les conditions présentées dans ce document et concernent :

- ➔ Licences Handisport
- ➔ Affiliation Handisport
- ➔ Animation de cycles de pratique (ou accompagnement à l'animation d'un cycle)
- ➔ Formation fédérales identifiées et/ou formation endo-trachéale (frais pédagogiques, transport, hébergement)
- ➔ Matériel sportif (petit matériel spécifique)

Ces aides financières sont des leviers pouvant faciliter le programme PEP'S porté par un club ou un comité handisport auprès d'un établissement spécialisé.

VOTRE CONTACT PEP'S



Sophie TERNEL

06 03 40 02 95

s.ternel@handisport.org

LES FINANCEMENTS

ETABLISSEMENTS CONCERNÉS, QUELS FINANCEMENTS ?

Les items finançables sont variables selon le degré de pratique et d'engagement handisport de l'établissement concerné.

Voici un tableau récapitulatif des items finançables selon le type d'établissement touché. Pour connaître les modalités financières et conditions précises, se référer aux informations présentées dans la suite de ce document.

c	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3 A	NIVEAU 3 B
	- Etablissements nouveaux - Pas encore de pratique sportive organisée	- Pratique sportive irrégulière - Praticants non licenciés - Ne participent pas encore régulièrement aux évènements Handisport	- Pratique régulière - Praticants licenciés dans un club externe - Participent aux évènements Handisport	- Pratique régulière - Praticants licenciés dans un club interne - Participent aux évènements Handisport
Licences Handisport	✓	✓	✓ dans le cadre d'une création de club interne à l'ESMS ou d'affiliation de structure	✗
Affiliation Handisport	✓	✓	✓ dans le cadre d'une création de club interne à l'ESMS ou d'affiliation de structure	✗
Formations fédérales (Animateur multisport ou Handisport Santé)	✓	✓	✓	✓
Formation aspiration endo-trachéale	✓	✓	✓	✓
Matériel sportif	✓	✓	✗	✗
Animation de cycles de pratique	✓	✗	✗	✗
Accompagnement (tutorat) à l'animation de cycles de pratique	✗	✓	✗	✗

MONTANTS, CONDITIONS ET MODALITES

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3 A	NIVEAU 3 B
Licences Handisport	- Etablissements nouveaux - Pas encore de pratique sportive organisée	- Pratique sportive irrégulière - Praticants non licenciés - Ne participent pas encore régulièrement aux événements Handisport	- Pratique régulière - Praticants licenciés dans un club externe - Participent aux événements Handisport	- Pratique régulière - Praticants licenciés dans un club interne - Participent aux événements Handisport
Conditions	Nouveaux licenciés Club nouvellement créé en interne de l'ESMS ou Structure ESMS nouvellement affiliée ou Club nouvellement créé en externe proposant des créneaux de pratique à l'ESMS		Club nouvellement créé en interne de l'ESMS ou Structure ESMS nouvellement affiliée	Non concerné
Plafonds par ESMS	30 licences sportives (type établissement)		30 licences sportives (types établissement, loisir, compétition)	
Modalités de règlement	Remboursement sur facture, avec objet "PEP'S remboursement Licences Handisport" Accompagnée du bordereau comptable du service licence			
Plafond fédéral	25 ESMS	15 ESMS	10 ESMS	

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3 A	NIVEAU 3 B
Affiliation Handisport	- Etablissements nouveaux - Pas encore de pratique sportive organisée	- Pratique sportive irrégulière - Praticants non licenciés - Ne participent pas encore régulièrement aux événements Handisport	- Pratique régulière - Praticants licenciés dans un club externe - Participent aux événements Handisport	- Pratique régulière - Praticants licenciés dans un club interne - Participent aux événements Handisport
Conditions	Club nouvellement créé en interne de l'ESMS ou Structure ESMS nouvellement affiliée ou Club nouvellement créé en externe proposant des créneaux de pratique à l'ESMS			Non concerné
Plafonds par ESMS	1 affiliation + 2 licences type cadre			
Modalités de règlement	Remboursement sur facture, avec objet "PEP'S remboursement Affiliation et licences cadre Handisport" Accompagnée du bordereau comptable du service licence			
Plafond fédéral	25 ESMS	15 ESMS	10 ESMS	

Formation Frais pédagogiques	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3 A	NIVEAU 3 B
	- Etablissements nouveaux - Pas encore de pratique sportive organisée	- Pratique sportive irrégulière - Praticants non licenciés - Ne participent pas encore régulièrement aux évènements Handisport	- Pratique régulière - Praticants licenciés dans un club externe - Participent aux évènements Handisport	- Pratique régulière - Praticants licenciés dans un club interne - Participent aux évènements Handisport
Conditions	<p>➔ Frais pédagogiques d'une formation animateur multisport ou Formation animateur Handisport Santé</p> <p><u>Profil stagiaire :</u> - Encadrant bénévole d'un EMS - Encadrant professionnel d'un EMS ne pouvant mobiliser un financement OPCO de leur branche professionnelle pour financer leur inscription à la formation</p> <p><u>Conditions d'accès :</u> Titulaire d'une licence cadre FFH et respect des pré-requis des formations : - Fiche programme de l'animateur multisports : https://www.formation-handisport.org/formations-pour-les-particuliers/par-type-de-formation/multisport%e2%80%8b - Fiche programme de l'animateur handisport santé : https://www.formation-handisport.org/formations-pour-les-particuliers/par-type-de-formation/formation-sport-sante</p> <p><u>Date limite de la demande :</u> La demande de prise en charge doit être effectuée avant le 31 mars 2022. Cf. Formulaire p12.</p> <p>OU</p> <p>➔ Frais pédagogique d'une formation aspiration endo-trachéale (via un organisme de formation libre). A destination des salariés et bénévoles des clubs/comités, non professionnels d'un établissement.</p>			
Plafonds par ESMS	<p>2 stagiaires maximum 1 formation / stagiaire maximum Jusqu'à 300€ / formation / stagiaire</p>			
Modalités de règlement	<p>Cas n°1: Formation organisée par le Pôle Formation FFH Prise en charge directe (inscription à la formation non facturée)</p> <p>Cas n°2: formation organisée par l'organisme de formation ligue AURA Handisport ou CRH Occitanie : Les frais pédagogiques du stagiaire seront réglés directement par la FFH, sur facture de l'organisme de formation</p> <p>Cas n°3: Formation aspiration endo-trachéale. Remboursement sur facture, avec objet "PEP'S remboursement formation endo-trachéale" Accompagnée de la facture acquittée de la formation.</p>			
Plafond fédéral	25 ESMS	15 ESMS	10 ESMS	10 ESMS

Formation Frais de transport et hébergement	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3 A	NIVEAU 3 B
	- Etablissements nouveaux - Pas encore de pratique sportive organisée	- Pratique sportive irrégulière - Praticants non licenciés - Ne participent pas encore régulièrement aux évènements Handisport	- Pratique régulière - Praticants licenciés dans un club externe - Participent aux évènements Handisport	- Pratique régulière - Praticants licenciés dans un club interne - Participent aux évènements Handisport
Conditions	<p>Formation Fédérale : Animateur Multisport ou Formation animateur Handisport Santé ou Formation aspiration endo-trachéale (via un organisme de formation libre)</p>			
Plafonds par ESMS	<p>Frais de transport : 200€ / stagiaire Frais d'hébergement : 60€ / nuitée / stagiaire 2 stagiaires maximum 4 nuitées maximum / stagiaire</p>			
Modalités de règlement	<p>Remboursement sur facture, avec objet "PEP'S remboursement frais transport/hébergement - formation" Accompagnée d'une copie des justificatifs de frais à rembourser</p>			
Plafond fédéral	25 ESMS	15 ESMS	10 ESMS	10 ESMS

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3 A	NIVEAU 3 B
Cycles de pratique Animation directe ou accompagnement (tutorat) à l'animation	- Etablissements nouveaux - Pas encore de pratique sportive organisée	- Pratique sportive irrégulière - Praticants non licenciés - Ne participent pas encore régulièrement aux événements Handisport	- Pratique régulière - Praticants licenciés dans un club externe - Participent aux événements Handisport	- Pratique régulière - Praticants licenciés dans un club interne - Participent aux événements Handisport
Conditions	Animation de cycles de 3 à 24 séances d'1 à 2h, déclarés (non publiés) sur l'extranet FFH mentionnant "Cycle PEP'S" Encadrant professionnel et diplômé, auto-entrepreneur ou salarié d'un club/comité	Accompagnement (tutorat) à l'animation de cycle de 3 à 6 séances d'1 à 2h, déclarés (non publiés) sur l'extranet FFH mentionnant "Cycle PEP'S". Accompagnement ayant pour objectif de rendre autonome l'ESMS dans l'animation des séances à l'issu du cycle d'accompagnement. Encadrant diplômé salarié d'un club/comité Handisport	Non concerné	
Plafonds par ESMS	25€ / heure 24 séances maximum 48 heures maximum	25€ / heure 6 séances maximum 12 heures maximum		
Modalités de règlement	Sur facture de l'intervenant auto-entrepreneur ou de la structure employeur, avec objet "PEP'S - cycle de pratique", précisant les séances (dates et nombre d'heures")			
Plafond fédéral	25 ESMS	15 ESMS		

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3 A	NIVEAU 3 B
Matériel sportif	- Etablissements nouveaux - Pas encore de pratique sportive organisée	- Pratique sportive irrégulière - Praticants non licenciés - Ne participent pas encore régulièrement aux événements Handisport	- Pratique régulière - Praticants licenciés dans un club externe - Participent aux événements Handisport	- Pratique régulière - Praticants licenciés dans un club interne - Participent aux événements Handisport
Conditions	Petit matériel sportif spécifique à la pratique Handisport			Non concerné
Plafonds par ESMS	600 €	300 €		
Modalités de règlement	Remboursement sur facture, avec objet "PEP'S remboursement petit matériel sportif" Accompagnée de la facture détaillée de l'achat de matériel			
Plafond fédéral	25 ESMS	15 ESMS		

FORMULAIRE DE DEMANDE DE FINANCEMENT PEP'S

Pour prétendre à une des aides présentées dans ce document, le Comité ou Club Handisport porteur d'un programme PEP'S auprès d'un établissement devra renseigner le formulaire suivant et le retourner à Sophie TERNEL, responsable FFH du programme PEP'S, par mail à s.ternel@handisport.org.

Les financements sont possibles après avis favorable donné par la FFH suite à une demande via ce formulaire, pour des mises en application sur l'année civile 2022, dans la limite des plafonds fédéraux indiqués précédemment.

Le délai de réponse est de 15 jours après réception de la demande. Si aucune réponse n'est fournie dans ce délai, la demande ne pourra pas être considérée comme acceptée.

NB : Pour les formations fédérales, la demande doit être envoyées avant le 31 mars 2022.

1. PORTEUR DU PROGRAMME PEP'S

Nom du Comité/Club Handisport :

Nom et prénom du responsable :

Téléphone : .. / .. / .. / .. / .. Courriel :@

2. ETABLISSEMENT BENEFICIAIRE

Nom de l'établissement :

Type d'établissement :

Adresse :

Organisme national gestionnaire (APF France Handicap, APAJH, UGECAM, France Paralysie...) :

.....

Niveau identifié (cf. page 4) : Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3A Niveau 3B

Si Niveau 3, précisez le club support des licences sportives :

.....

Financements souhaités :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Licences sportives | <input type="checkbox"/> Formation - Frais d'hébergement |
| <input type="checkbox"/> Affiliation Handisport | <input type="checkbox"/> Matériel sportif |
| <input type="checkbox"/> Formation - Frais pédagogiques | <input type="checkbox"/> Animation de cycle de pratique |
| <input type="checkbox"/> Formation - Frais de transport | <input type="checkbox"/> Accompagnement à l'animation de cycle |

3. DETAILS DES DEMANDES

Licences sportives

Nom du club support :

Nouvelle affiliation : OUI NON

Adresse :

Nombre de licences souhaitées :

Type établissement	Type Loisir (Uniquement Niveau 3A)	Type compétition (Uniquement Niveau 3A)

Cadre réservé aux services fédéraux

AVIS : FAVORABLE DÉFAVORABLE

REMARQUES :

.....
.....

NOM, PRENOM, DATE ET SIGNATURE :

Affiliation Handisport

Nom du club ou de la structure nouvellement affiliée ou en projet :

.....

Bénéficiaires des licences cadres :

Bénéficiaire 1 Nom : Prénom :

Rôle :

Bénéficiaire 2 Nom : Prénom :

Rôle :

Cadre réservé aux services fédéraux

AVIS : FAVORABLE DÉFAVORABLE

REMARQUES :

.....
.....

NOM, PRENOM, DATE ET SIGNATURE :

Frais de formation - formation fédérale

Afin de répondre aux besoins identifiés et spécifiques de formation des acteurs du PEP'S, nous vous demandons de remplir le questionnaire ci-dessous **avant le 31 mars 2022**. A partir des besoins identifiés, le pôle expertise-formation de la FFH vous fera des propositions de formation selon la programmation 2022.

Bénéficiaire 1 : Nom : Prénom :

Rôle :

Région de résidence :

Licence cadre FFH : OUI, numéro :

NON

Diplômes d'encadrement sportif :

- Intitulé : Année d'obtention :

- Intitulé : Année d'obtention :

Le bénéficiaire est-il titulaire du diplôme PSC1 ? OUI NON

Formation souhaitée : animateur Multisport animateur Handisport Santé

Période souhaitée de formation :

Avril à juillet 2022 Septembre à décembre 2022

Demande de prise en charge (cf. conditions p7) :

Frais pédagogiques

Frais de transport

Frais d'hébergement

Cadre réservé aux services fédéraux

AVIS : FAVORABLE DÉFAVORABLE

REMARQUES :

.....
.....
.....
.....

NOM, PRENOM, DATE ET SIGNATURE :

Frais de formation - Aspiration endo-trachéale

Bénéficiaire 1 : Nom : Prénom :

Club/Comité :

Salarié Bénévole

Demande de prise en charge (cf. conditions p7) :

Frais pédagogiques Frais de transport Frais d'hébergement

Cadre réservé aux services fédéraux

AVIS : FAVORABLE DÉFAVORABLE

REMARQUES :

.....
.....
.....
.....

NOM, PRENOM, DATE ET SIGNATURE :

Bénéficiaire 2 : Nom : Prénom :

Club/Comité :

Salarié Bénévole

Demande de prise en charge (cf. conditions p7) :

Frais pédagogiques Frais de transport Frais d'hébergement

Cadre réservé aux services fédéraux

AVIS : FAVORABLE DÉFAVORABLE

REMARQUES :

.....
.....
.....
.....

NOM, PRENOM, DATE ET SIGNATURE :

Animation de cycle de pratique

Encadrant Nom : Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Diplômes d'encadrement (à joindre) :

.....

.....

Indépendant (facture autoentrepreneur)

Salarié d'un comité ou d'un club (facture de la structure employeur)

Précisez la structure:

Activités encadrées :

Précisions sur le cycle (initiation, perfectionnement, nombre de séances, période, régularité, durée des séances...) :

.....

.....

Nombre de bénéficiaires total sur le cycle :

Nombre de bénéficiaires moyen par séance :

Pour combien d'heures le financement est-il souhaité en 2022 ?

Cadre réservé aux services fédéraux

AVIS : FAVORABLE DÉFAVORABLE

REMARQUES :

.....

.....

.....

.....

NOM, PRENOM, DATE ET SIGNATURE :

Accompagnement à l'animation de cycle de pratique

Encadrant Nom : Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Diplômes d'encadrement (à joindre) :

.....

.....

Salarié du comité/club :

Activités encadrées :

Précisions sur le projet d'accompagnement (objectifs, durée, profil de l'animateur accompagné...)

.....

.....

.....

Nombre de bénéficiaires total sur le cycle :

Nombre de bénéficiaires moyen par séance :

Pour combien d'heures le financement est-il souhaité en 2022 ?

Cadre réservé aux services fédéraux

AVIS : FAVORABLE DÉFAVORABLE

REMARQUES :

.....

.....

.....

.....

NOM, PRENOM, DATE ET SIGNATURE :

